

Recyclage BR BC B1V B2V BE

Habilitation électrique - Basse tension

Le + Groupe ACN :

Attestations de formation remises sur place et livrets de cours.

Délivrance du titre d'habilitation électrique su place en cas d'avis favorable.

Pré-requis :

Avoir en sa possession le titre d'habilitation concerné.

Etre en possession de ses EPI.

Compréhension de la langue française.

Durée :

10 heures - 1,5 journée

Public :

Personnel électricien qui effectue des travaux, des opérations spécifiques, des consignations, des interventions sur des ouvrages ou installations électriques.

Lieu :

En intra dans votre établissement.

En inter dans nos centres de formation.

Blended learning (théorie en e-learning, pratique en présentiel).

Participants :

1 collaborateur minimum

15 collaborateurs maximum par groupe.

Objectifs :

- Connaître la réglementation en matière de risque électrique selon la norme NF C 18-510 afin d'obtenir un titre d'habilitation BR BC B1V B2V BE.
- Connaître les procédures de travaux ou d'essais dans un environnement électrique et de mise en sécurité d'une installation électrique
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques.
- Remplir les documents à transmettre.
- Réaliser une intervention basse tension générale avec nécessité de consignation et de connexion / déconnexion.
- Réaliser exclusivement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques, des vérifications initiales ou périodiques d'installations.
- Réaliser en toute sécurité les opérations liées aux plates-formes d'essais.
- Respecter les consignes du chargé d'exploitation électrique et des prescriptions des essais.

Programme :

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les protections collectives et leurs fonctions (barrière, écran, banderole, etc...).
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Ouvrages ou installations : limites des différents domaines de tension.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux opérations.
- Les habilitations : principe, symboles, limites et formalisation.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Principes généraux de prévention à appliquer.
- Evaluation du risque électrique.
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

Modalités pédagogiques et évaluations :

Programme et contenu de la formation conformes à la norme NF C 18-510. Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de situations et partage d'expériences.

A l'issue des évaluations pratique et théorique (QCM), les collaborateurs recevront une attestation de formation avec un titre d'habilitation d'une durée de 3 ans.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.
- Matériel de démonstration : Gants isolants d'électricien, VAT, cadenas, dispositif de condamnation, casque écran facial.